



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES

Direction Générale Des Finances Publiques

Le 22/05/2023

Direction régionale des Finances Publiques de Bretagne
et du département d'Ille-et-Vilaine

Pôle d'évaluation domaniale

Avenue janvier – BP 72102
35021 RENNES CEDEX 9

Courriel : drfip35.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Jean-Marie Zoppis
Courriel : jean-marie.zoppis@dgfip.finances.gouv.fr
Téléphone : 02.99.66.29.43

Réf DS : 12326348

Réf OSE : 2023-22067-31890

Le Directeur régional des Finances publiques
de Bretagne et du département
d'Ille-et-Vilaine

à

Monsieur le Président de GUINGAMP-PAIMPOL
AGGLOMERATION DE L'ARMOR A L'ARGOAT

Objet : Lettre valant avis du Domaine

Objet : Saisine pour prorogation de la valeur vénale fixée par l'avis n° 2022-22067-27600 du
11/04/2022

Par une saisine en date du 25/04/2023, vous sollicitez l'évaluation de la parcelle de terrain à bâtir cadastrée AM 5 située à Pont Nevez 22 200 Grâce en vue de sa cession .

Par ailleurs, vous indiquez que le précédent avis du 11/04/2022 portait une valeur de 20 680 € .

Aucune modification concernant le projet n'est intervenue depuis la précédente évaluation par le Pôle d'Evaluation Domaniale.

Compte tenu de ces éléments, **la valeur vénale de 20 680 €** est reconduite .

Cette valeur est assortie d'une marge d'appréciation de 10 % portant la valeur minimale de vente sans justification particulière à 18 612 €

L'évaluation aboutit à la détermination d'une valeur, éventuellement assortie d'une marge d'appréciation, et non d'un prix. Le prix est un montant sur lequel s'accordent deux parties ou qui résulte d'une mise en concurrence, alors que la valeur n'est qu'une probabilité de prix.

Les collectivités locales et leurs établissements publics **peuvent vendre à un prix plus élevé**. Ils ont toutefois la possibilité de s'affranchir de cette valeur par une délibération ou une décision motivée pour vendre à un prix plus bas.

Le présent avis est valable 12 mois.

Envoyé en préfecture le 21/09/2023

Reçu en préfecture le 21/09/2023

Pour le Directeur et par délégation,

Publié le
ID : 022-200067981-20230912-DELBU202309_088-DE



Jean-Marie ZOPPIS

Inspecteur des Finances publiques